



DIRECTION DE LA STATISQUE AGRICOLE

INDICATEURS MACROECONOMIQUES 2021 SUR LE SECTEUR AGRICOLE AU BENIN

Le **secteur primaire essentiellement agricole** a connu une reprise des activités de ses principales branches en 2021 avec pour conséquence **une contribution à la croissance économique de 1,4 points contre 0,4 en 2020.**

La **croissance du PIB Agricole** qui était de **1,8% en 2020 est passée à 5,2%** en 2021 mais reste en dessous de son niveau moyen sur les cinq dernières années (6,2%).

Cette reprise de l'activité agricole après la légère chute de 2020 s'explique par le regain des activités de production du riz (plus de 500 000 tonnes), du soja, du coton, de l'anacarde, de l'ananas et des cultures maraichères.

En 2021, en dépit des perturbations observées au début de la campagne et celles liées à la COVID 19, **la valeur ajoutée du secteur agricole s'est établie à 2 516,2 milliards de FCFA contre 2391,9 milliards de FCFA en 2020 et une moyenne des cinq dernières années de 2 199,4 milliards de FCFA (prix constants).**

La croissance plus importante de la valeur ajoutée des autres secteurs (secteur secondaire croissance de 9,1% par rapport à 2020) explique le repli d'année en année de la part du PIBA dans le PIB (28,0% en 2019, 27,5% en 2020 et 27,0 en 2021).

Les valeurs ajoutées des industries agroalimentaires sont de **532,6 milliards de FCFA en 2019, 545,2 milliards de FCFA en 2020 et 563,2 milliards de FCFA en 2021.** La part de la branche industrie agro alimentaire dans le PIB est de **6,0% en 2021 contre 6,3% en 2020.**

La branche agriculture (production végétale) a contribué à 78,6% au PIBA en 2021 tandis que les contributions des branches « élevage et chasse » et « pêche, sylviculture, et exploitation forestière » sont respectivement de **13,3% et 8,0%.** Chacune de ses branches d'activités a connu une croissance respective de leur valeur ajoutée de 4,6%, 9,9% et 3,5%.

La valeur totale des exportations des produits agricoles (tous produits agricoles confondus sans les huiles) représente **72,0% en 2021 contre 71,4% en 2020 de la valeur totale des exportations du pays.** En 2019, ce pourcentage était de 77,0%.

La valeur des **exportations des produits d'origine végétale** représente presque la quasi-totalité de la valeur des exportations des produits agricoles (**99,1% contre 99,9% en 2020**) pendant que la valeur des exportations des produits d'origine halieutique et ceux d'origine animale représente respectivement **0,01% et 0,9%.**

En valeur, **le coton représente 84,8% de la valeur totale des exportations des produits agricoles et 61,0% de la valeur des exportations (tous produits confondus) en 2021.**

En 2021, la valeur des exportations de l'anacarde, du karité, et du soja représentent respectivement **6,6%, 3,3% et 1,3% de la valeur totale des exportations des produits agricoles.**

La **balance commerciale agricole (sans les huiles) est déficitaire et s'établit à 94,1milliards de FCFA en 2021.**

Les **taux d'autosuffisance en produit halieutique, riz et viande** sont respectivement de **41,4%, 27,0% et 37,2%.**

Les tableaux qui suivent donnent l'évolution de ces agrégats sur le secteur agricole.

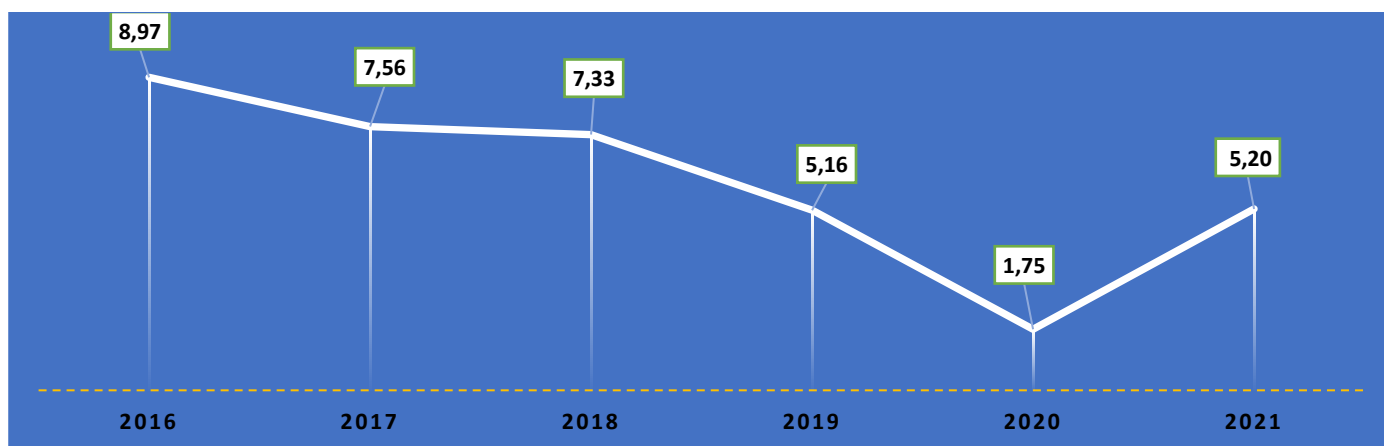
Tableau 1 : Indicateurs du secteur agricole et croissance sur les cinq dernières années

Indicateurs		2017	2018	2019	2020	2021
PIB agricole et part dans le PIB sur les cinq dernières années	PIB à prix constant (en milliards de F CFA)	7 352,3	7 844,7	8 383,3	8 705,9	9 328,9
	PIB agricole ¹ à prix constant (en milliards de F CFA)	2 082,7	2 235,4	2 350,7	2 391,9	2 516,2
	Contribution (part) du secteur agricole au PIB en %	28,3	28,5	28,0	27,5	27,0
Industries agroalimentaires	Contribution (part) de la branche industries agroalimentaires au PIB%	6,3	6,2	6,4	6,3	6,0
Indicateurs macroéconomiques des sous-secteurs	Contribution (part) de la branche agriculture au PIB agricole en %	78,1	79,1	78,9	79,1	78,6
	Contribution (part) de la branche élevage et chasse au PIB agricole en %	13,0	12,7	13,1	12,8	13,3
	Contribution (part) de la branche Pêche, Sylviculture et exploitation forestière au PIB agricole en %	8,9	8,2	8,0	8,1	8,0
Balance commerciale agricole	Indicateurs	2017	2018	2019	2020	2021
	Valeur en milliards des exportations des produits	430,8	528,6	498,4	485,9	568,8
	Valeur en milliards des exportations des produits agricoles sans les huiles	298,0	378,0	365,6	338,6	409,3
	Part des exportations des produits agricoles en %	69,2	71,5	73,4	69,7	72,0
	Valeur en milliards des importations des produits agricoles sans les huiles	743,6	618,3	474,3	349,1	503,5
	Balance commerciale agricole sans les huiles en milliards	-445,6	-240,3	-108,7	-10,5	-94,1

Sources : -Direction de la Comptabilité et des Statistiques Economiques, INStAD, avril 2022

- Direction de la Statistique Agricole (2022)

Graphique 1 : Croissance du PIB agricole de 2016 à 2021



¹ Y compris la sylviculture, la chasse et les exploitations forestières.

Tableau 2 : Exportation des principaux produits agricoles en volume et en valeur

Produits	Paramètres	2017	2018	2019	2020	2021
Coton	Volume brut en tonne	231 336,6	271 786,5	274 639,7	288 384,7	362 728,7
	Valeur en milliard de FCFA	205,4	250,1	267,7	265,2	347,1
Anacarde	Volume brut en tonne	84 512,6	104 245,6	93 521,5	86 805,0	58 560,9
	Valeur en milliard de FCFA	48,3	76,9	44,7	32,8	26,9
Karité	Volume brut en tonne	43 882,1	68 794,5	78 304,5	62 326,3	65 803,6
	Valeur en milliard de FCFA	0,9	10,6	18,7	23,2	18,6
Soja	Volume brut en tonne	31 541,4	13 871,6	7 564,6	39 466,3	23 755,8
	Valeur en milliard de FCFA	3,8	2,8	1,3	7,6	5,4
Ananas	Volume brut en tonne	999,8	842,6	903,7	889,1	972,8
	Valeur en milliard de FCFA	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2

Sources : Direction de la Comptabilité et des Statistiques Economiques, INStaD, mai 2022

- Direction de la Statistique Agricole, 2022

Tableau 3 : Volume en tonnes de production des principales cultures

	Cultures	2017	2018	2019	2020	2021
Volume en tonnes de production de certaines spéculations	Maïs	1 514 913	1 543 973	1 580 750	1 611 615	1 628 149
	Riz	361 301	374 706	406 083	411 578	519 667
	Igname	3 132 475	3 353 061	3 365 500	3 150 248	3 203 166
	Manioc	4 295 407	4 324 483	4 525 450	4 161 660	4 218 992
	Arachide	137 214	169 277	170 452	172 641	177 876
	Niébé	101 821	131 309	132 500	134 940	136 585
	Soja	159 901	178 185	257 000	253 954	291 279
	Tomate	339 806	360 195	360 250	261 103	266 685
	Oignon	69 904	69 540	66 904	77 362	88 924
	Piment	92 023	102 136	86 830	108 934	137 047
	Ananas	316 276	374 601	350 345	362 964	406 220
	Anacarde	110 117	115 590	130 276	137 926	150 414
	Coton	596 000	677 654	714 714	731 057	766 273
Orange		128 891	135 974	143 447	151 330	

Source : - Direction de la Statistique Agricole (2022)

Graphique 1 : Evolution de l'indice de production agricole vivrière de 2011 à 2021

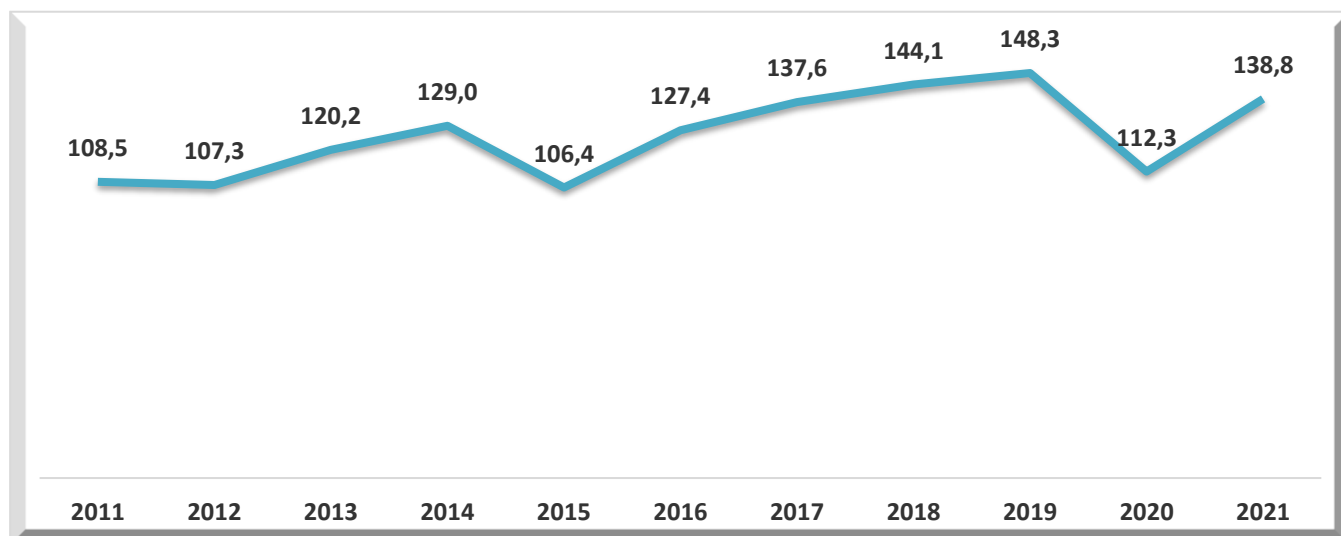


Tableau 4 : Volume en tonnes de la production halieutique

PECHERIES	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Pêche maritime artisanale	16 458	14 742	28 663	37 948	34 443	37 591
Pêche maritime industrielle	82	45	194	221	218	53
Pêche continentale	34 537	35 348	40 980	45 762	44 726	36 631
Aquaculture continentale	4 207	4 530	5 114	5 318	3 031	2 649
PRODUCTION NATIONALE	55 283	54 666	74 951	89 249	82 417	76 925

Source : - Direction de la Production Halieutique (2022)

Tableau 5 : Volume en tonnes de la production animale

DESIGNATION	2016	2017	2018	2019	2020	2021
VIANDE	70 327	72 226	71 663	62 063	63 785	69 195
LAIT	115 881	118 903	121 974	87 848	90 132	92 475
ŒUF DE CONSOMMATION	14 407	16 536	16 795	8 823	9 108	9 403

Source : - Direction de l'Élevage (2022)

Tableau 6 : Taux d'autosuffisance (%)

	Produits	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taux d'autosuffisance de certains produits (%)	Poisson	24,3	34,6	41,3	44,9	42,5	41,4
	Riz	15,8	15,6	18,1	21,0	31,8	27,0
	Viande	35,6	42,6	41,8	37,1	41,5	37,2

Sources : - Direction de la Statistique Agricole (2021)

Tableau 6 : Contribution de certaines filières au PIB agricole en 2016

Filière	Contribution en %	Base de l'estimation
Coton	5,4	Coton graine et Egrenage de coton
Ananas	1,2	Culture de l'ananas
Anacarde	0,5	Production des " fruits et noix de cajou"
Riz	3,6	Production du riz PADDY
Maïs	11,2	Production de " Maïs"
Manioc	10,7	Production de manioc
Palmier à huile	2,7	Production de Noix de palme à l'exception des "huiles"
Viande	2,7	Branche " Abattage, transformation et conservation des viandes"
Lait	0,6	Production de "Lait de vache"
Œuf de consommation	0,9	Production des œufs "

Source : Direction de la Comptabilité et des Statistiques Economiques, INStaD

PRESENTATION SOMMAIRE DE LA DIRECTION DE LA STATISTIQUE AGRICOLE

Créée conformément aux dispositions de l'article 56 du décret n°2020-027 du 15 janvier 2020 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, la Direction de la Statistique Agricole (DSA) a pour mission de constituer une base informationnelle fiable permettant d'orienter les décisions et de mesurer l'impact des actions pour le développement agricole et rural.

A ce titre, elle est chargée de :

- réaliser des enquêtes et recensements pour obtenir des données de référence fiables sur le secteur agricole, l'alimentation et la nutrition ;
- assurer la tenue des statistiques agricoles de production, de transformation et de commercialisation ;
- concevoir un système d'information intégré des statistiques et connaissances, l'actualiser et le diffuser auprès des acteurs publics et privés.
- élaborer des normes statistiques et une présentation type par secteur d'activité, par département et par commune, des données statistiques, en collaboration avec les autres administrations compétentes ;
- gérer la banque des données agricoles nationales ;
- assurer la mise à jour et la fiabilité des statistiques agricoles et alimentaires ;
- réaliser les études statistiques et économiques dans les domaines agricole et rurale ;
- publier périodiquement les statistiques agricoles, alimentaires et nutritionnelles ;
- apprécier les méthodologies à utiliser par toutes les autres structures dans le cadre des études statistiques et économiques dans le secteur agricole ;

La Direction de la Statistique Agricole comprend six (06) services :

- le Secrétariat (Se) ;
- le Service Administratif et Financier (SAF) ;
- le Service des Statistiques et Enquêtes de Production Végétale (SSEPV) ;
- le Service des Statistiques et Enquêtes de Production Animale (SSEPA) ;
- le Service des Statistiques et Enquêtes de Production des Pêches et Aquaculture (SSEPPA) ;
- le Service du Traitement, de l'Information et des Publications (STIP).
- animer les activités du système National Intégré de Statistiques Agricoles (SNISA).

CLARIFICATION DE QUELQUES CONCEPTS

Production

Activité exercée sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle (une entreprise collective ou individuelle) qui combine des ressources en main-d'œuvre, capital ainsi que biens et services pour fabriquer des biens ou fournir des services, et résultat de cette activité. Les processus purement naturels sans intervention ou contrôle humain ne font pas partie de la production.

Consommations intermédiaires

Valeur des biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production.

Valeurs ajoutées

Elle est le solde du compte de production, elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

Produit Intérieur Brut (PIB)

Le Produit Intérieur Brut (PIB) est l'agrégat représentant le résultat (ou l'évaluation monétaire) final de l'activité de production des unités productrices résidentes.

Il peut se définir de trois manières :

- ✓ **Approche production** : le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits ;
- ✓ **Approche demande** : le PIB est égal à la somme des emplois finals intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations des biens et services, moins les importations des biens et services ;
- ✓ **Approche revenu** : le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte.

Produit intérieur brut agricole

Le PIB agricole à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels intervenant dans le secteur agricole ou la somme des valeurs ajoutées brutes des différentes branches d'activité agricole (agriculture, élevage, pêche) augmentée des impôts moins les subventions sur les produits agricoles.

Balance commerciale :

La balance commerciale est le compte qui retrace la valeur des biens exportés et la valeur des biens importés. Pour calculer la balance commerciale, la comptabilité nationale procède à l'évaluation des importations et des exportations de biens à partir des statistiques douanières de marchandises (importations et exportations officielles) et des enquêtes sur le commerce extérieur non enregistré (importations et exportations non officielles ou informelles). De façon spécifique au Bénin, la valeur des réexportations (une importation destinée à être exportée dans un autre pays) est comptabilisée dans les exportations. Si la valeur des exportations dépasse celle des importations, on dit qu'il y a excédent commercial ou que la balance commerciale est excédentaire. Si les importations sont supérieures aux exportations, le pays a un déficit commercial ou sa balance commerciale est déficitaire.

Taux d'Autosuffisance (TAS)

Le taux d'autosuffisance exprime l'importance de la production, par rapport à la consommation intérieure. Le TAS se calcule comme suit :

$$TAS = \frac{Production}{Production + Importation - Exportation} * 100$$

Dans le contexte de la sécurité alimentaire, le TAS est souvent utilisé pour montrer dans quelle mesure un pays se suffit de ses propres ressources productives: plus le TAS est élevé, plus le pays se rapproche de l'autosuffisance. Bien que le TAS soit l'instrument approprié à l'évaluation de la disponibilité des produits considérés séparément, il faudra user de beaucoup de prudence au moment d'apprécier la situation alimentaire d'ensemble. Lorsqu'un pays exporte une part significative de la production d'une denrée déterminée, «autres céréales» par exemple, le TAS peut être très élevé, mais le pays peut néanmoins dépendre lourdement de l'importation de produits alimentaires pour nourrir sa population.

Indice de production agricole vivrière

L'objectif est de suivre la variation de la quantité globale de la production vivrière par rapport à l'année de référence. C'est un indice Laspeyres quantité, calculé sur la base de la formule suivante :

$$I_{qt} = \frac{\sum_{i=1}^n Q_{it} P_{i0}}{\sum_{i=1}^n Q_{i0} P_{i0}}$$

- Q_{it} = quantité du produit i à l'année t
- Q_{i0} = quantité du produit i à l'année de base
- P_{i0} = prix du produit i à l'année de base

Les produits sont choisis par grand groupe de cultures (représentant au moins 80% de la production du groupe) et pour lesquels les prix sont collectés avec 2008 et 2009 comme années de

pondération. La production de ces produits choisis représente plus de 90% de la production totale vivrière. Les prix sont collectés sur des marchés primaires

EQUIPE DE REDACTION

- **Alexandre BIAOU**, Directeur de la Statistique Agricole, e-mail : albiaou76@gmail.com
 - **Codjo Serge ABALLO**, Chef Service des Statistiques et Enquêtes de Production Végétale, e-mail : iraballo@yahoo.fr
- Relecture :** *COVI Eumoresque*, Chef Division Méthodologie et *KPOTI Hubert*, Chef Service des Statistiques de la Pêche et de l'Aquaculture
- Plus d'informations :** Consultez le site de la Direction de la Statistique Agricole : dsa.agriculture.gouv.bj

CITATION RECOMMANDEE

Direction de la Statistique Agricole (DSA/MAEP), indicateurs macroéconomiques 2021 sur le secteur agricole au Bénin, mai 2022.